

LA NOUVELLE CONFIGURATION DE L'HABITAT DANS LES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN: CAS DE JEAN FOLLY, ZOE BRUNO ET SAGBE

Prof. Atta Koffi, Maître de conférences

Kone Moussa, Doctorant

Institut de géographie, tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Dr. Kra Kouadio Joseph, Enseignant-chercheur

Université Péléforo Gon Coulibaly Korhogo, Côte d'Ivoire

Abstract

The mismatch between economic growth and the demographic and spatial dynamism of the city of Abidjan is the basis of the birth in the urban landscape precarious neighborhoods. With the emergence of these districts, the state had decided initially to relocate the residents of these areas with the key operations of compensation, relocation, often poorly perceived by the population. To improve the lives of these people, at the behest of donors and with their support, the new strategy is no longer to destroy these neighborhoods, but to integrate the urban fabric by restructuring operations and equipment. This article aims to show the changes taking place in these areas at the habitat. To conduct this study we chose three shantytowns among a hundred that make up the city of Abidjan. The results of this study show an improvement in the type of housing in these neighborhoods that fit gradually into the urban fabric. This experiment is a success that avoids social conflicts between the state and the people of these often threatened with eviction neighborhoods.

Keywords: Precarious area, Habitat, Mutations, Abidjan

Résumé

L'inadéquation entre la croissance économique et le dynamisme démographique et spatial de la ville d'Abidjan est à la base de la naissance dans le paysage urbain des quartiers précaires. Face à l'émergence de ces quartiers, l'Etat avait décidé dans un premier temps de relocaliser les habitants de ces quartiers avec à la clef des opérations d'indemnisations, de

relogement, souvent mal perçues par les populations. Pour améliorer le sort de ces populations, sur injonction des bailleurs de fonds et avec leur soutien, la nouvelle stratégie ne consiste plus à détruire ces quartiers mais à les intégrer au tissu urbain par des opérations de restructuration et d'équipement. Cet article a pour objectif de montrer les mutations qui s'opèrent dans ces quartiers au niveau de l'habitat. Pour mener cette étude nous avons choisi trois quartiers précaires parmi une centaine que compte la ville d'Abidjan. Les résultats de cette étude montrent une amélioration de la typologie de l'habitat dans ces quartiers qui s'insèrent progressivement dans le tissu urbain. Cette expérience est une réussite qui évite les conflits sociaux entre l'Etat et les populations de ces quartiers le plus souvent menacées de déguerpissement.

Mots clés : Quartier précaire, Habitat, Mutations, Abidjan

Introduction

L'explosion urbaine des 40 dernières années dans les métropoles des pays en développement a été marquée par l'extension croissante d'un habitat spontané et les problèmes d'insertion urbaine de ses habitants (Réjane B., et al, 1999). Pour l'Afrique, le constat est encore plus alarmant. L'Afrique subsaharienne serait la région en développement ayant la plus grosse prévalence de taudis urbains. Dans cette région du monde, la population des bidonvilles a doublé depuis 1990, atteignant 200 millions en 2005. Elle correspond à 62 % de la population urbaine de l'Afrique Subsaharienne en 2010 (Benjamin Michelon, 2012). En Côte-d'Ivoire, l'urbanisation a émergé, surtout dans les années 50, avec une croissance accélérée de la population urbaine. La ville d'Abidjan connaît à partir de 1960 une urbanisation accélérée, due à une industrialisation et à une prospérité économique. Cette prospérité économique a occasionné de nombreux mouvements migratoires vers la métropole ivoirienne (Zéphirin B., 2007). Ces mouvements migratoires sont à l'origine de la croissance rapide de la population d'Abidjan. En effet la population Abidjanaise est passée de 380000 habitants en 1965, 951000 habitants en 1975, à 2118395 habitants en 1998 (INS, 1998), et estimée à 5 878 809 en 2009, (INS, 2010). Cette croissance rapide ne va pas sans problèmes. En effet la métropole ivoirienne éprouve de réelles difficultés à accueillir dans de meilleures conditions les nouveaux migrants. L'un des problèmes les plus préoccupants est celui de l'insuffisance de logement et le corollaire de cette situation est une course effrénée à l'accès à un logement décent et à coût modéré. De fait, en 1997, la demande annuelle en logement était estimée à 25000 (Ouattara I., 1997). Cette demande de plus en plus croissante n'est pas satisfaite d'autant plus que les opérations de constructions de logements collectifs à caractère social

se raréfient. En effet, selon la direction de l'habitat, l'offre actuelle de logements est de 2000 unités pour Abidjan. Rapportés à la demande globale qui est 40000 unités en 2010 (Fernand L., 2011), l'offre apparaît insignifiante. Elle représente 5% de la demande.

Il se pose donc avec acuité une insuffisance de logements à loyer modéré face à une demande accrue de la population touchée par les différentes crises économiques et politiques que connaît le pays. Ce déficit en logement ont amené les populations moins nanties à se loger dans les quartiers précaires dans lesquels le coût des loyers défie toutes concurrences. L'habitat précaire concentre environ 12% de la population d'Abidjan (Zoro F., 2007).

Cet afflux massif de cette population vers les bidonvilles va engendrer la prolifération des quartiers précaires. L'insuffisance de logements sociaux serait alors à l'origine de la naissance et du développement des quartiers précaires ou des poches d'habitats précaires (Traoré K., 2007). Ce constat résulte d'une incapacité des pouvoirs politiques à répondre aux demandes de développements internes des villes, qu'il s'agisse de demandes en termes d'emplois ou de logements (Camille M., 2012).

Comme dans d'autres agglomérations du tiers monde l'habitat précaire a toujours été considéré comme non viable par les autorités Ivoiriennes. Celles-ci le décrivant comme l'envers du décor Abidjanais avaient au départ engagé une lutte contre ces quartiers. Yapi D., (1984) remarque que c'est l'aspect rudimentaire des habitations et les matériaux utilisés, qui sont un critère très discriminant au niveau de l'habitat. Les quartiers précaires n'étaient pas tolérés au départ par les autorités Ivoiriennes. A partir de 1980, début de la crise économique, sous l'instigation de la Banque Mondiale, les quartiers précaires ne sont plus rasés mais restructurés ou équipés. Du fait de ces opérations de restructuration ou d'équipement, d'importantes mutations y sont observées. L'objectif de cet article est de mettre en évidence les mutations de l'habitat des quartiers précaires de Zoé Bruno, Jean Folly et Sagbé .

Quelles sont donc les transformations au niveau de l'habitat de ces quartiers précaires ?

Méthodologie

Echantillonnage

Echantillon spatial

La ville d'Abidjan est située au sud-est de la Côte d'Ivoire, au bord du golfe de Guinée et traversée par la lagune Ebrié. La ville d'Abidjan qui couvrait 442 km² s'étend désormais sur une superficie de cinquante-sept mille sept cent trente-cinq (57 735) ha dont 87 occupés par la lagune Ebrié.

La ville d'Abidjan comprend 10 communes (figure1). Les quartiers précaires qui ont été retenus pour notre étude sont situés dans trois communes de la ville. Ils sont répartis comme suit : Zoé Bruno à Koumassi (sud-est), Sagbé à Abobo (nord-est) et Jean Folly à Port Bouët (sud). Ces quartiers précaires ont été choisis car faisant partie des plus vieux quartiers précaires de la ville. De plus, les quartiers de Zoé Bruno et Jean Folly ont été restructurés et le quartier Jean Folly a été équipé et réhabilité. Ces sites présentent par conséquent une transformation spectaculaire notamment au niveau de l'habitat.

Echantillon démographique

Pour le choix de notre échantillon nous avons eu recours à la méthode des choix raisonnés. Sur l'ensemble des trois quartiers, nous avons enquêté 225 personnes réparties comme suit: 75 personnes à Zoé Bruno, 75 personnes à Jean Folly et 75 personnes à Sagbé. Au total, nous avons eu des entretiens avec les 3 chefs de quartiers de Zoé Bruno, de Sagbé, et de Jean Folly, 54 responsables des communautés étrangères, 45 responsables des groupes ethniques ivoiriens, 60 responsables des jeunes, 60 responsables des femmes ainsi que les 3 responsables techniques des mairies de Port Bouët, Koumassi et Abobo. Les individus interrogés ont été choisis par la méthode des choix raisonnés. Les critères de choix sont : l'âge, le sexe, la nationalité, l'ethnie et la profession.

Les variables de l'étude

Les variables relatives au contenu démographique

- la répartition de la population par nationalité ;
- la répartition de la population par ethnie.

Les variables relatives aux mutations de l'habitat

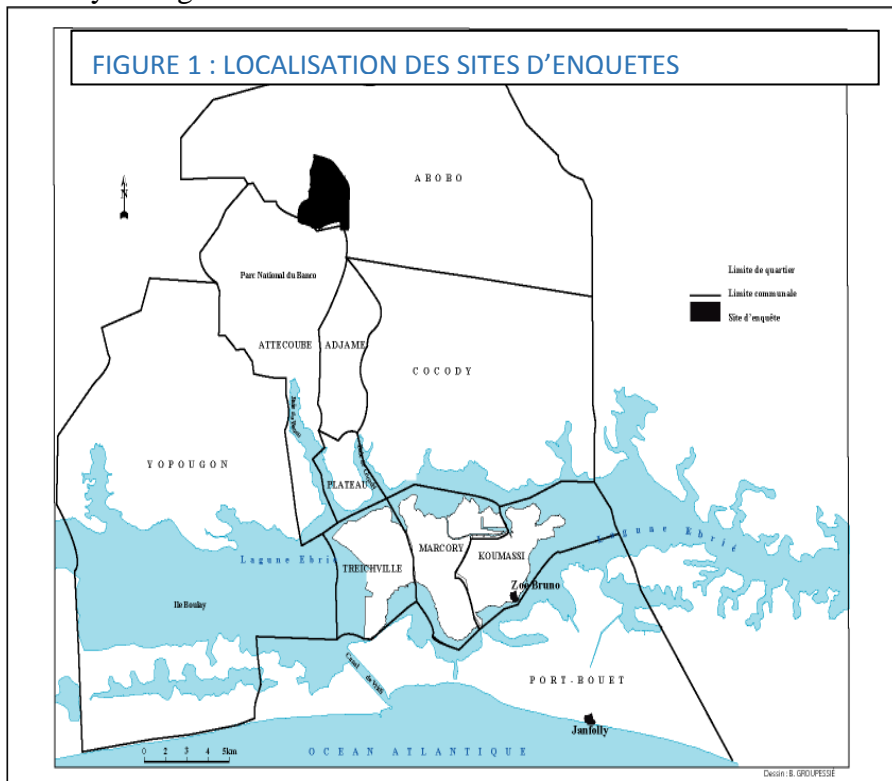
- la nature du matériau de construction ;
- la répartition des logements selon le nombre de pièces ;
- la typologie de l'habitat ;
- la localisation des baraques, des habitats évolutifs, des villas et des immeubles ;
- la proportion des constructions en bois, en brique, en banco ;
- la proportion des baraques, des habitats évolutifs, des villas et des immeubles.

Techniques de collecte des données

Les informations recueillies ont été collectées par trois techniques à savoir: la recherche documentaire, l'observation directe et l'entretien.

La recherche documentaire nous a permis de recueillir des statistiques sur la populations des trois quartiers précaires étudiés. Elle nous a aussi permis d’obtenir des informations sur la configuration antérieure de ces quartiers. Par l’observation directe nous avons évalué la nature et l’état de l’habitat des quartiers qui ont fait l’objet de notre étude. Nous avons recueilli auprès des individus des informations sur les différentes phases de transformation de l’habitat ainsi que l’état actuel et la composition de leur concession. Les données numériques recueillies ont été traitées à l’aide du logiciel Microsoft office Excel 2007. Quant aux données cartographiques, elles ont été traitées à l’aide du logiciel Adobe Illustrator.

Les données recueillies nous ont permis d’aboutir à des résultats dont les principaux sont les suivants: les caractéristiques démographiques de la population et les caractéristiques de l’habitat dans les quartiers de Zoé Bruno , Jean Folly et Sagbé.



Source: Bnetd, 2000

Conception et réalisation: (Koné ,2014)

Caractéristiques démographiques des populations de Jean Folly, Zoé Bruno et Sagbé

Selon les statistiques de l’Ins (1998), la population de Zoé Bruno s’élevait à 4220 habitants, celle de Jean Folly 20000 habitants et celle de Sagbé à 126300 habitants. Selon les données statistiques recueillies la

population de Zoé Bruno est très composite. Tous les groupes ethniques du pays y sont représentés de même qu'une importante communauté étrangère (en majorité des ressortissants des pays de la CEDEAO).

Une population des quartiers précaires à majorité ivoirienne

Dans les quartiers enquêtés, les Ivoiriens prédominent 52 à 65% contrairement aux années 80 où les ivoiriens étaient minoritaires. Mais il est important de constater qu'à Jean Folly, la population étrangère est fortement implantée 48%. Cette population étrangère est dominé par les Béninois et les togolais qui représentent 37.5% de la population totale du quartier de Jean Folly (tableau 1). Les Maliens sont en nombre plus important à Sagbé 15.8% et les Burkinabés sont plus nombreux à Zoé Bruno (20.8%). La communauté étrangère est toujours fortement représentée dans les trois quartiers. Contrairement à une idée répandue, l'habitat sommaire n'est pas l'apanage des seuls étrangers (Burkinabè principalement). Avec l'avènement de la crise, la composition sociale tend de plus en plus à y ressembler à celle de l'habitat évolutif. Avec l'accentuation de la crise, de nombreux étrangers sont retournés dans leur pays, et de plus en plus d'ivoiriens sont venus résider en habitat précaire (Jean C., et *al.*, 1996).

Cette situation est du principalement à la cherté du loyer des logements dans les quartiers planifiés, à un afflux massif des populations rurales vers Abidjan et aussi à l'augmentation du taux du chômage.

Tableau 1 : Répartition selon la nationalité par quartier

NATIONALITE	PROPORTION (%)		
	Zoé Bruno	Jean Folly	Sagbé
Ivoiriens	65	52	60
Guinée	3.3	1.6	6.7
Mali	7.5	2.5	15.8
Burkina Faso	20.8	6.7	10
Niger	2.5	0	5
Béninois	0.8	25	1.6
Togolais	0	12.5	0.8
Total	100	100	100

(Source: INS, 1998)

Une population des quartiers précaires dominée par les Mandé du Nord

Le groupe des Mandés du Nord est le groupe dominant à Zoé Bruno

et à Sagbé (Tableau 2). A la suite des Mandé du Nord viennent les Akan (20 à 32%). Les Mandé du Sud viennent en troisième position (10 à 25%), ils sont suivis par les Krou (12 à 15%). Les Mandé du Nord sont en nombre important (20 à 32%) dans les quartiers précaires étudiés car ils sont très rattachés aux activités informelles qui se développent dans ces quartiers. Aussi, les populations de ce groupe ethnique préfèrent-elles vivre en communauté pour conserver des liens de solidarités.

Tableau 2 : Répartition selon l'ethnie par quartier

ETHNIES	PROPORTION (%)		
	Zoé Bruno	Jean Folly	Sagbé
Akan	26	32	20
Krou	15	15	12
Mandé du Nord	31	22	40
Mandé du Sud	19	25	10
voltaïques	9	5	17
Total	100	100	100

(Source: INS, 1998)

Comme nous l'avons constaté dans les paragraphes suivants, le contenu démographique a considérablement changé. En dehors des mutations démographiques de la population, l'habitat des quartiers précaires a connu aussi d'importantes transformations.

Caractéristiques de l'habitat à Zoé Bruno, Jean Folly et Sagbé Modernisation progressive de la typologie de l'habitat

Dans les quartiers précaires étudiés, on retrouve tous les types de constructions (figure 2). On y rencontre les baraques, l'habitat évolutif (cour commune), et parfois même les villas et les immeubles. L'habitat évolutif représente le type de logement le plus représenté dans les trois les quartiers précaires étudiés. Il constitue respectivement 75% des habitations à Zoé Bruno, 79.16% à Jean Folly, et 63.33% à Sagbé (photo3). Concernant les baraques, elles représentent respectivement 14.6% des logements à Zoé Bruno, 12.5% à Jean Folly et 19.6 % à Sagbé. A Zoé Bruno, on enregistre une forte présence de ces baraques dans toute la partie Est du quartier. A l'intérieur du quartier subsistent toujours des baraques mais en nombre réduit. A Jean Folly et à Sagbé, elles se retrouvent un peu partout et se confondent avec les autres maisons construites en dur. Elles sont parfois situées à proximité des villas. Les villas occupent respectivement 5% du parc

logement à Zoé Bruno, 6.67% à Jean folly et 10% à Sagbé. A Zoé Bruno, les villas sont localisées dans la zone de remblais située dans la partie Sud du quartier. A Jean Folly, on rencontre les villas au Sud dans le quartier Belleville. A Sagbé, les villas sont localisées au centre du quartier. Les immeubles constituent une minorité et représentent respectivement 5.83% des constructions à Zoé Bruno (photo1) , 1.66% à Jean Folly et 7.5 % à Sagbé. A Zoé Bruno et à Jean Folly les immeubles sont localisés dans la zone sud du quartier. Dans le quartier Sagbé, on les rencontre dans le centre-est du quartier.

Les baraques constituaient l'essentiel du paysage architectural des quartiers précaires entre 1960 et 1995. Mais à partir de 1996 on constate une mutation de l'habitat sommaire vers l'habitat évolutif. Cet abandon de cette forme d'habitat archaïque s'explique par le fait que certaines personnes appartenant à la classe moyenne de la société s'installent de plus en plus dans ces quartiers. Les terrains y coutent moins chers et sont disponibles. De plus, certains anciens habitants vivants dans ces baraques ont vu leur condition économique s'améliorer. Ils ont donc décidé de rester et d'investir sur place en construisant pour la majorité des cas des habitats évolutifs. Les plus nantis des chefs de ménages vont beaucoup plus loin en construisant des villas ou parfois des immeubles en vue de mettre les appartements en location. Très souvent les baraques côtoient les villas ou les immeubles. Ce contraste saisissant démontre la pluralité des formes de constructions dans ces quartiers. Une cohabitation de style architectural qui donne une image encore précaire de ces quartiers qui évolue vers la modernité. L'habitat évolutif (cour commune) constitue un lieu de rapprochement de plusieurs communautés. Il est parfois lieu de discordes mais surtout de socialisation conduisant à des concertations des résidents pour l'amélioration du bâti et du cadre de vie. Cet habitat permet de conserver les vestiges de « ruralité » dans les quartiers précaires. La présence de villas dans ces quartiers reflète la volonté des propriétaires à améliorer leur cadre de vie.

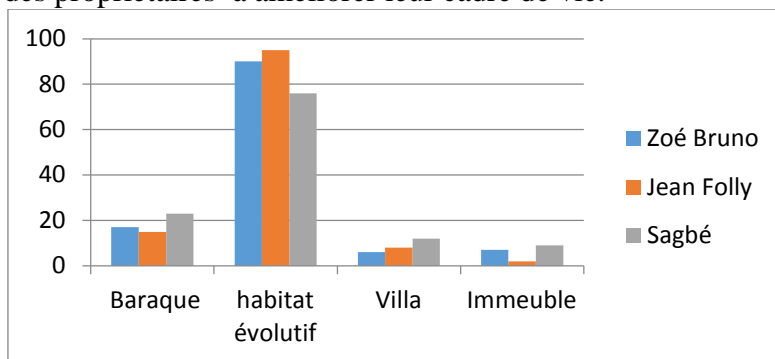


Figure 2 : Typologie de l'habitat dans les quartiers précaires (Source: Koné, 2014).



Photo1: Immeuble à Zoé Bruno (source Koné,2014)



Photo 2: baraque à Jean Folly (source Koné,2014)



Photo 3: Habitat évolutif à Sagbé

L'utilisation des matériaux de construction de plus en plus modernes

Par le passé, les constructions dans les quartiers précaires étaient édifiées en bois ou en banco. Au fil du temps le bois et le banco ont laissé place aux matériaux de construction permanant . Désormais, les logements dans les trois quartiers étudiés sont construits en majorité en dur (parpaing de ciment) 80% à 88% des logements (figure3). Zoé Bruno est le quartier qui regorge le plus de maison en dur avec 88% des logements. Sur l'ensemble des trois quartiers, le bois est le second matériau de construction utilisé avec une proportion allant de 12.5 à 17%. Les baraques en bois sont beaucoup plus implantées au sein du quartier Sagbé. Le banco est rarement employé dans l'édification de l'habitat. On rencontre seulement quelques maisons isolées en banco dans le quartier de Sagbé.

Concernant les matériaux de construction on peut remarquer que le bois est de moins en moins utilisé par la population pour la construction. En effet, avec la baisse de la production de la grume de bois en Côte d'Ivoire dans les années 1980 et la fin des vastes programmes de construction de logements économiques de l'État, plusieurs scieries fournisseurs de planches de bois aux fabricants de panneaux, ont fait faillite. Cette situation entraîna à la fois la baisse de la qualité des panneaux préfabriqués et la hausse de prix d'achat. A partir de 1980, les panneaux préfabriqué étaient de moins en moins résistants aux intempéries et aux termites. Ce qui entraîna un temps de vieillissement des habitations en panneaux de bois, de plus en plus court. Les fréquentes réparations que nécessitaient les habitations construites pendant cette période, étaient devenues coûteuses et frustrantes pour les anciens propriétaires. Les constructions en parpaings de sable-ciment apparaissaient à ces propriétaires, la seule solution pour y remédier (Serge-Marie N., 1998). Le parpaing de ciment est généralement considéré comme un produit « en dur », « durable » et « définitif » par le propriétaire moyen qui a dû attendre de longues années avant de réaliser sa construction (Urs W., 2005). De plus, construire en dur est synonyme d'émergence sociale pour les habitants des quartiers précaires qui cherchent à tout prix à améliorer l'image dépréciative de la société à leur égard. En effet ces quartiers précaires sont géographiquement proches des quartiers structurés et aménagés. Vivre dans une baraque est le plus souvent un prétexte de moqueries pour les voisins qui habitent la ville régulière. A Abidjan, 40% des logements d'habitat précaire sont construits en dur (DCGTx, 1995). Malgré ce revirement, on retrouve dans certaines maisons construites « en dur » des chambres édifiées entièrement en bois. On retrouve le plus souvent cet habitat élaboré en matériaux mixte à Sagbé.

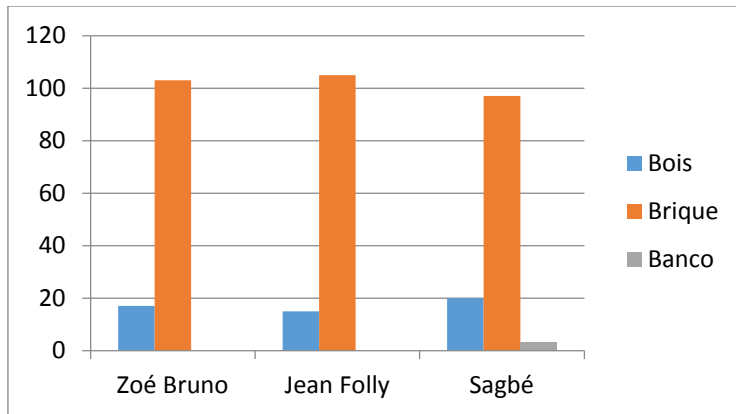


Figure 3: Les matériaux de construction dans les quartiers précaires (Source: Koné, 2014).

Augmentation progressive de la superficie des logements

Le diagramme suivant montre nettement la prédominance des logements d’une pièce avec une proportion allant de 40 à 48 %. Les logements de deux pièces sont aussi fortement implanté environ 30%, les logements de trois et quatre pièces sont en moindre proportion. A Sagbé il ya beaucoup plus de 3 pièces. Cela est dû aux nouvelles constructions dans le quartier qui offre une diversité dans le choix de la capacité du logement. Dans une même concession, il peut y avoir des logements d’une pièce, de deux pièces voir de trois pièces. A Zoé Bruno et jean Folly, il ya moins de logements comportant plus d’une chambre. Selon les propriétaires le plus important ,c’est d’avoir le maximum de portes dans la parcelle pour avoir un loyer beaucoup plus conséquent. Les cours communes permettent aux propriétaires d’accroître leurs revenus.

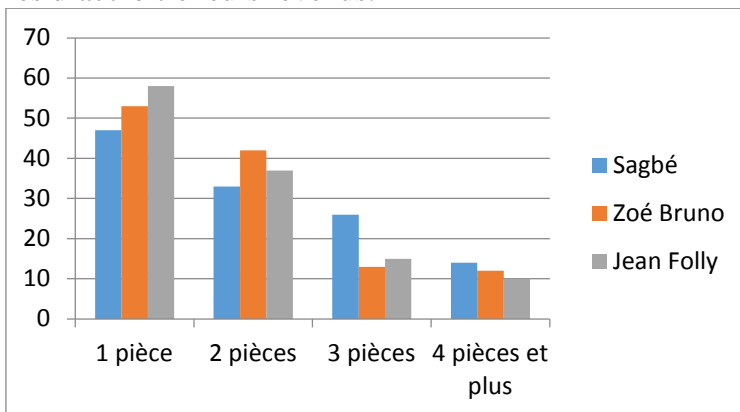


Figure 4: répartition des logements selon le nombre de pièces (Source: Koné, 2014).

Conclusion

L’habitat dans les quartiers précaires a changé considérablement. En effet, les baraques laissent de plus en plus place aux cours communes, aux villas, et parfois aux immeubles. De plus, le bois est de moins en moins

utilisé pour la construction des logements du fait de sa cherté et de sa faible résistance. Il faut noter néanmoins que les constructions en bois subsistent toujours dans les quartiers précaires étudiés et rappellent le passé architectural de ces quartiers était principalement marqué par un paysage constitué essentiellement de constructions en bois. Cependant, on constate que même si la majorité des constructions est en dur, l'équipement intérieur (douches, WC, cuisines) et parfois certaines pièces du logement sont en bois, en feuilles de cocotier ou en banco. L'habitat précaire est un habitat souple, flexible, c'est un habitat qui sait s'adapter au politique répressive ou passive de l'Etat. Lorsque les quartiers précaires sont sous la menace permanente de déguerpissement les habitants ne trouvent aucune utilité à construire leur habitat en matériaux permanents (parpaing de ciment). Mais lorsqu'il y a une restructuration ou une réhabilitation des quartiers irréguliers, les habitants se sentent en sécurité c'est-à-dire à l'abri de probable déguerpissement. Par conséquent ils améliorent leur cadre de vie et l'architecture de leur habitat change de manière radicale, donnant l'impression parfois d'être dans un quartier populaire régulier.

Bibliographie:

- AUA, 1994: « *Analyse des Filières de Production de terrains Urbains et de Logements* », Revue du Secteur Urbain, Banque Mondiale, Abidjan.
- Benjamin M., 2012: « *Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique. Etudes de cas à Douala et à Kigali* », Thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 484 p.
- Camille M., 2012: « *Les Asentamientos Humanos à Lima : quelle dynamisme d'intégration urbaine* », Aix Marseille Université mémoire de master1, 130p.
- Cyril R., 2004 : « *Pauvreté et qualité du cadre de vie* », Insee, 34p.
- DCGTx, 1995: « *Amélioration des services urbains dans les quartiers sous équipés de l'agglomération d'Abidjan : les caractéristiques des quartiers et proposition d'action prioritaires* », Tome II, Abidjan, AUA, 167 p.
- DCGTx, 1992: « *Quartiers d'habitats précaires* », Abidjan, AUA, 379p.
- Fernand L., 2011: « *La problématique des quartiers précaires dans la ville d'Abidjan* », mémoire de fin de cycle ingénieur INPHB, 70p.
- INS, 1998: « *Recensement Général de la population et de l'habitat* », Abidjan.
- INS, 2010: « *Estimation population Abidjan* » institut national de la statistique
- Jean Coussy et al., 1996: « *Crise et population en Afrique, crise économique, politique d'ajustement et dynamique démographique* », Ceped, Paris, 290p
- Ouattara I., 1997: « *Ecologie des habitats précaires d'Abidjan* », Thèse de doctorat en Géographie, igt, Université de Cocody, 225p.

- Pham T., 2010: “*Morphologie urbaine, dispositifs techniques et pratiques sociales cas des quartiers de ruelles hanoiens*“, Thèse de doctorat, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 347p.
- Réjane B., et al, 1999: “*Urbanité et quartier précaire*“, bibliothèque nationale du Québec, 1999, 37 p.
- Serge-Marie N., 1998: “*Modernité et africanité dans l'habitat précaire à Abidjan*“, Bibliothèque nationale du Canada, 375p.
- Traoré K., 2007: “*Conditions de vie des populations et risques sanitaires dans les quartiers précaires de la ville d'Abidjan*“, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, 10p.
- Urs W., 2005: “*La construction en « matériaux locaux », Etat d'un secteur à potentiel multiple*“ Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 77p.
- Zéphirin B., 2007: “*Politiques publiques et gestion urbaine en côte d'ivoire : bilan des actions de régularisation des quartiers précaires du district d'Abidjan*“, Rev.Afr. Criminol., N° 4, 34p.
- Zoro F., 2007: “*Dysfonctionnement urbain et mobilité des pauvres à Abidjan*“, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Créteil, Paris XII, 421p.